

Projet « coopérations d'entreprises pour sécuriser du travail précaire »

Le projet a pour objectif de décrire et d'analyser des exemples typiques, comment les GE peuvent sécuriser du travail précaire. La question centrale est donc « **qu'est ce que les GE peuvent contribuer à la sécurisation du travail précaire?** »

A cette fin, nous menons trois actions :

- Une petite recherche surtout en France concernant de bonnes exemples, enrichie par des exemples allemands et peut-être autrichiens
- Trois séminaires avec des partenaires régionaux / sociaux (un dans chaque pays) pour discuter, ajuster et vérifier les exemples et pour formuler un positionnement commun (si possible). Diffusion de cet positionnement à Bruxelles
- Documentation des exemples et des commentaires / réflexions

La recherche

- est introduite par une petite comparaison concernant le travail précaire en FE, DE et AT
- décrit brièvement le fonctionnement d'un GE : contrats CDI/CDD, temps partiel/plein, niveau de rémunération, avantages/inconvénients comparé aux salariés des entreprises...
- présente de bonnes exemples, illustrant les potentialités des GE

Hypothèse de départ:

Le travail précaire en PME et TPE est causé souvent par la situation précaire de l'entreprise / entrepreneur même : Elle ne dispose ni d'un planning à longue vue, ni de ressources financières ou des activités économiques suffisantes pour embaucher son personnel de manière stable.

Qu'est ce qu'on entend de « travail précaire » ?

On parle de travail précaire si les facteurs suivants NE SONT PAS réalisés :

- Sécurité de revenus, un salaire minimum, garantissant une existence indépendante de soutien publique
- Une perspective du poste de travail, permettant un planning de la vie personnelle, protection contre le licenciement
- Droits de participation, de représentation des salariés
- Garantie des droits sociaux (maladie, retraite, chômage...)
- Attractivité et qualité du travail : protection santé, développement de compétences, carrière professionnelle

Au centre de cette recherche sera une enquête auprès des entreprises / entrepreneurs / adhérents du GE

- quelle était la situation de l'entreprise avant l'adhésion au GE en relation aux postes de travail : le travail précaire, existait-il ? (CDD, Temps partiel, intérim...), faisaient-ils référence aux prestataires de services, qui – normalement – seraient au sein de l'entreprise (externalisation de services, indépendance involue ?)
- pour quelles raisons il adhère au GE ? est-ce que l'adhésion améliore les postes de travail ? quelles améliorations ?
- est ce que l'adhésion a apporté des améliorations concernant
 - o la qualité des postes de travail
 - o le nombre des salariés
 - o la stabilité de l'entreprise

- des innovations dans l'entreprise et son développement (nouvelles activités, services, produits... ?)
- des coopérations entre entreprises hors partage de salariés ?

En suite, ces témoignages seront reflétés par les salariés : comment ils voient leur situation, les avantages du GE et les possibilités de sécuriser leur travail ?
(ce questionnaire double en parties celui de l'enquête du projet FlexStrat, on peut donc se servir des données de cette enquête, peut-être juste approfondir...)

- Données de base : âge, sexe, formation scolaire, formation professionnelle
- Parcours professionnel
- Quelle motivation de travailler au GE ?
- Situation de travail au GE :
 - quel est le poste de travail ?
 - dans combien d'entreprises ?
 - quels horaires ?
 - combien d'heures ?
 - en CDD ?
 - quel salaire ?
 - les mêmes conditions comme les salariés de l'entreprise ?

- Avis personnel concernant le travail au GE

---Vous êtes content de votre situation ?

Très content content mécontent insupportable

---Votre salaire est

Très bien ça va mécontent insuffisant

---Vous voyez une perspective au GE ?

- Relation au GE

Les relations entre vous et le GE sont ?

Positif ça va pas trop bien négatif

- Les relations entre vous et les autres salariés du GE sont

Positif ça va pas trop bien négatif

- Hors du travail, avez vous d'autres activités communs avec d'autres salariés du GE (comité d'entreprise...)

- Relation aux entreprises membres

--- quelle est votre relation aux entreprises, dans lesquelles vous travaillez ?

Positif ça va pas trop bien négatif

--- quelle est votre relation aux salariés des entreprises ?

Positif ça va pas trop bien négatif

- Work-Life-Balance

- est ce que le travail au GE empêche / freine d'autres activités hors du travail / la vie familiale?

- Représentation des intérêts

--- y-a-t-il des conflits d'intérêts au GE en général et concernant l'organisation du travail ?

--- existent-il des procédures réglementées pour la participation des salariés aux décisions et pour la médiation de conflits ?

--- existe-t-il un comité d'entreprise ou un instrument comparable ?

--- souhaiteriez-vous une implication plus forte des syndicats des salariés dans votre GE ?

- perspectives professionnelles

--- croyez-vous que vos compétences et votre savoir-faire est suffisante pour vos missions différentes ?

--- voyez-vous une perspective professionnelle dans votre travail au GE ?

--- voyez vous une carrière professionnelle et un salaire élevé ?

--- souhaitez-vous d'obtenir un « poste régulier » dans une entreprise adhérente ?

--- pensez-vous, que le poste de travail dans un GE est plus sure qu'un dans une autre entreprise ?

- développement de compétences – formation continue

--- pensez-vous que vous avez appris qc en travaillant au différents postes ?

--- souhaitez-vous de vous former dans le GE ?

--- serait-il – selon votre avis – possible d'obtenir des qualifications / compétences par l'organisation et le choix de votre travail dans des entreprises ?

